ID: 073-217302041-20221013-10042022-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal de Pont de Beauvoisin - Savoie

## 10042022

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **treize octobre deux mille vingt-deux à vingt heures,** le Conseil Municipal de la Commune de Le Pont de Beauvoisin Savoie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie et sous la présidence de Christian BERTHOLLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice: 19

Date de convocation : 07 octobre 2022

<u>Présents</u>: M. Christian BERTHOLLIER, Maire, M. Daniel PEYSSONNERIE, Mme Céline YACONO, M. Daniel LOMBARD, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, Mme Bernadette BLANC-DREVETTE, M. François DEUDON, M. Olivier CASTELIN, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Abdelkader DJELLAD, M. Thierry MERMET-PEROZ, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Geneviève VILLETON, M. Pascal LECOCQ, M. François MEDIMEGH et M. Gérard GOZE

Absents excusés: Mme Myriam FERRARI et Mme Catherine FERRARI

Pouvoirs: Mme Myriam FERRARI à M. Christian BERTHOLLIER et Mme Catherine FERRARI à M. François MEDIMEGH

Quorum	11
Présents	17
Pouvoirs	2
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Secrétaire de séance : Mme Céline YACONO

## OBJET: AMENAGEMENT DE LA PLACE CAROUGE - LOT N° 04 — Réseaux secs et éclairage public - AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 07012021 en date du 26 juillet 2021 approuvant le marché d'un montant de 125 952.00 € HT (151 142.40 € TTC) passé avec l'entreprise SOBECA de Tullins-Fures (38210) pour les travaux d'aménagement de la Place Carouge, lot n° 04 – Réseaux secs et éclairage public.

Considérant que des prestations supplémentaires ont été nécessaires,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'approuver l'avenant n° 2 pour une plus-value de 6 104.50 € HT (7 329.00 € TTC).

Le nouveau montant du marché est porté à 132 059.50 € HT (158 471.40 € TTC), soit une augmentation de 4.62 % du marché initial.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

 APPROUVE l'avenant N° 2 au marché de travaux pour l'aménagement de la place Carouge - lot n° 04 – Réseaux secs et éclairage public à conclure avec l'entreprise SOBECA de Tullins-Fures (38210) pour un montant de 6 104.50 € HT (7 329.00 € TTC).

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le



ID: 073-217302041-20221013-10042022-DE

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de travaux passé avec l'entreprise SOBECA de Tullins-Fures (38210) ainsi que toutes les pièces afférentes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

**Christian BERTHOLLIER** 

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au représentant de l'Etat.